

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
LIGUE D'Auvergne



Correspondance

A adresser à : Gerard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdulin@wanadoo.fr

COURNON le 24 février 2010

**COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DU 22 FEVRIER 2010**

■ **CLUBS Présents :**

- VILLEFRANCHE / ALLIER (M. FERRANDON) – ISSOIRE (Mme DHERMENT – Me. JACQUET) –
- VICHY (M. GUILLOT) – CHAMALIERES (M. ROUGEYRON) – CERCLE ESCRIME BOURBONNAIS (Me.MIR)
- CHAMPEIX (Me. BELLANGER) – MOZAC (M. DEGEORGE) – STADE CLERMONTOIS (M.CHOY)

■ **Membres des Comites départementaux :**

- M. GUILLOT (C.D.E. ALLIER)

• **Membres du Comité directeur :**

- Mme. DUBREUIL – Mme. ESNAULT – Mme. VANNEREAU - Mme. RAMBERT-CANTON) - M. CHOY - M.MOLLE
– M.PITOT – M. DUBREUIL Cédric – M. GUILLOT – M. DEGEORGE – M. FERRANDON - M. DULIN -

- **Excusés.** Me RUDEL Noëlle – M. MALLIET

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

• C.N.D.S.

- La commission régional de la jeunesse et des sports se réuni le 1^{er} mars 2010 à CLERMONT FD.
- Suite à cette réunion les clubs, les comités départementaux et les ligues pourront télécharger le dossier de demande de C.N.D.S. adresses internet :
 -
 - www.auvergne.drjcs.gouv.fr ou www.drdjs-auvergne.jeunesse-sports.gouv.fr
 -
 - 2 exemplaires PAPIER devront être remplis à l'identique et retournés à la direction départementale de la jeunesse et des sports dernier : **DELAI 07 AVRIL 2010.**
 - **JOINDRE IMPERATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE.**
- La répartition se fait au niveau régional.
- Si problème pour remplir les dossiers voir vos comités départementaux ou le président de ligue.
- Possibilité de se regrouper à 2 clubs ou d'actions au niveau comité départemental.

• FORMATION PROFESSIONNELLE. :

- La F.F.E. a réalisé un sondage pour connaître le nombre de personne intéressé par cette formation (convertir les diplômés de BE1 ou C.S. escrime en diplôme d'état D.E.), sachant que le minimum de participant à ces stages serait de 15.
- Un nouveau diplôme de prévôt national est à l'étude.
- Sur la ligue seulement 2 personnes étaient intéressées, le président a transmis à la FFE, la ligue d'Auvergne n'organisera pas de stages régionaux.
- Un regroupement avec une autre ligue pour cette formation professionnelle pourrait être envisagé

• POLITIQUE REGIONALE

- Une subvention de 8000€ a été accordée à la ligue pour l'achat de matériel pour de nouveaux clubs ou le renouvellement du matériel dans les clubs actuels se qui représente une enveloppe totale de 16000 € pour la commande en cours, à répartir sur l'ensemble des clubs qui commanderont.
- Le conseil régionale tiendra compte pour l'attribution de subvention pour la prochaine convention triennale : de la création de nouveaux clubs et de l'augmentation du nombre des licences.

• LABELLISATION CLUBS.

- Demande en cours pour MONTLUCON
- La demande du CERCLE D'ESCRIME BOURBONNAIS a été enregistrée mais il faudra attendre maintenant la saison prochaine (il faut être agréé par la Jeunesse et sports et pour cela avoir un an d'existence comme pour l'attribution de subventions).

• ASSEMBLEE GENERALE LIGUE.

- L'assemblée générale de la ligue se déroulera le 9 OCTOBRE 2010 après-midi en HAUTE LOIRE, le lieu exact est à définir. M. MALLIET président du comité départemental de la HAUTE LOIRE nous fournira tous les renseignements en temps voulu.

• EPREUVES DE ZONE

- Un système de pack a été élaboré par le président de la PROVENCE. (voir annexe)
- Dans ces packs ne sont pas compris les seniors et les interzones minimales.
- Le club de VICHY serait candidat pour organiser les compétitions épée : minimales, cadets, juniors.
- La ligue serait candidate pour l'interzone minimales de 2011 aux six armes.

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

- **FETE DES JEUNES.**

- ❖ Capitaines d'équipes envisagés, ils voudront bien nous confirmer

- FLEURET MASCULIN : Me.METAIS
- FLEURET FEMININ : en principe Me.RUDEL
- EPEE FEMININE : Me.CHEVALIER
- EPEE MASCULINE : Me. MIR
- SABRE FEMININ : Me. N'DOFFENE
- SABRE MASCULIN : Me. SEGA

- **COMMISSION D'ARBITRAGE.**

- Il faut que les présidents de clubs et les Me d'Armes relancent leurs arbitres pour que ceux-ci s'inscrivent pour les compétitions auprès de la C.R.A.qu'ils souhaitent arbitrer. La formule ne fonctionnera que si tout le monde participe
- Une réunion de la commission d'arbitrage aura lieu le 13 avril 2010 à VICHY.
- Remarque de Me. BELLANGER, ce n'est pas aux clubs de désigner leur arbitres pour les compétitions mais à la C.R.A. si nous voulons respecter le règlement établi en octobre 2009.

- **POINT DU TRESORIER.**

- Nombre de licences inferieur à la saison dernière de 100 malgré la création de 2 clubs.
- A l'heure actuelle 1145 licences (voir annexe)

- **DIVERS**

- Formation pour créer un site internet : Me. JACQUET s'est inscrit.
- Me.MIR reproche au comité départemental de l'ALLIER de ne pas organiser de réunions. Le président prendra contact avec le président du CDE 03 pour s'enquérir du fonctionnement du comité.
- Me. BELLANGER relance les comités départementaux pour que ceux-ci lui transmettent les comptes rendus de leurs actions départementales depuis le début de la saison.

Hors comité : information F.F.E. décision du mois de septembre 2009 : billetterie gratuite

Club :	6 billets journée + 2 billets soir cat 1
Comité départemental :	8 « « + 2 « «
Ligue :	8 « + 4 « «

Le secrétaire

le président

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

Projet d'attribution des comopetitions de zone					
	Pack 1	Pack2	Pack 3	Pack 4	Pack 5
Minimes	Fleuret 1	Fleuret 2	Sabre 1	Epée 1	Epée 2
Minimes				S2	
Cadets	Epée 1	Sabre 1	Fleuret 2 +Eq	Fleuret 1	Sabre 2 + Eq
Juniors	Sabre + Eq	Fleuret 2 + Eq	Epée 1	Epée 2 + Eq	Fleuret 1
Vétérans	Vétérans				
Artistique		Artistique (1an/2)			

Epée + equipes seniors = MONTELMAR
 Fleuret + equipes seniors = VALENCE
 Sabre + equipes seniors = DAUPHINE SAVOIE

Fleuret 1 = 1ère Zone ou N2 Fleuret
 Epée 1 = 1ère Zone ou N2 Epée
 Sabre 1 = 1ère Zone ou N2 Sabre
 Fleuret 2 = 2ème Zone ou N2 au Fleuret
 Epée 2 = 2ème Zone ou N2 à l'épée
 Sabre 2 = 2ème Zone ou N2 au Sabre
 Equipe = Epreuves par équipes.
 Artistique = Escrime artistique
 Vétérans = Zone Vétérans

Procédure:

1. Diffusion des packages deux mois avant la réunion de zone pour l'attribution des compétitions en précisant le package attribué à la ligue pour la saison à venir. Chaque année les packages sont distribués dans le sens chronologique horaire. Exemple cela aurait pu être pour la saison 2009 / 2010 : Cote d'azur P5 / auvergne P4 / dauphine savoie P3 / provence P2 / lyonnais P1 et pour la saison 2010 / 2011 rotation P5 passe en P1 P1 en P2 ... et ainsi de suite.
- 2 - Par rapport aux choix définis, remise dans le "pot commun " des compétitions que les ligues ne souhaitent pas organiser durant la saison.
- 4 - Choix des compétitions du "pot commun" par les ligues le jour de la réunion de zone.
- 4 - Les compétitions des packages restent dans le package d'origine et pour être ré-attribuées, doivent passer par le "pot commun".
- 5 - Départage en cas de plusieurs postulants par vote conformément au règlement de zone (je n'ai pas trouvé la règle dans le règlement actuel.
- 6 - La zone equipes minimales est à la charge de la zone coordinatrice.